

Vosges du Sud

124 440 euros de fonds de soutien à l'investissement versés aux communes

Lors du conseil communautaire des Vosges de Sud (CCVS), 124 440 euros de fonds de soutien à l'investissement ont été votés pour soutenir les communes de la CCVS dans leurs projets.

► **Bourg-sous-Châtelet** perçoit 3 948 euros pour l'amélioration de sa sécurité incendie.

► 45 992 euros sont versés à la commune d'**Etueffont** pour la remise en état du mur bordant la rivière Lamadeleine, d'une part, et la réhabilitation de la toiture des vestiaires du stade et son isolation, d'autre part.

► La commune de **Lepuix**

se voit attribuer 38 379 euros pour la première tranche de la rénovation du réseau d'eau potable communal.

► Pour l'aménagement d'un local destiné aux archives municipales, **Petitefontaine** reçoit 3 933 euros.

► **Petitmagny** s'équipe d'une épaveuse et reçoit un soutien de la totalité de cet investissement, soit 10 708 euros.

► **Saint-Germain-le-Châtelet** perçoit 21 480 euros pour la création d'une liaison routière ente la rue des Cornay et la rue du Moulin, d'une part, et l'extension d'une aire de jeu, d'autre part.